



No de résolution
ou annotation

35^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le lundi 3 février 2025, à 17 h, centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Michelle Bourque, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M^{me} Stéphanie Roby, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale
M^{me} Claudie Brière, directrice générale adjointe et directrice, Services des ressources financières
M. Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

SONT ABSENTES :

M^{me} Roxanne Bilodeau, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 17 h.

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale, confirme que la procédure de confirmation de la présente rencontre est conforme à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique* ainsi qu'aux dispositions du *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration* du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Vérification de la procédure de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration des conflits d'intérêts
5. Huis clos
6. Retour aux délibérations publiques
7. Comités de sélection de services professionnels en ingénierie
8. Levée de la séance

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le caractère nominatif des discussions;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration siège à huis clos.

Il est 17 h 02.

RETOUR AUX DÉLIBÉRATIONS PUBLIQUES

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration reprenne les délibérations publiques.

Il est 17 h 11.

CA_024-24-25

COMITÉS DE SÉLECTION DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement des locaux occupés par le Service des ressources éducatives (projet SRÉ) autorisé par le ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement des locaux de la Maison des Sœurs (projet Maison des Sœurs) autorisé par le ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics relatives aux contrats de services professionnels en ingénierie;

CONSIDÉRANT que l'évaluation de la qualité des propositions doit être effectuée par un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que l'identité des membres du comité de sélection demeure confidentielle afin de les protéger de toute sollicitation.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE Nathalie Legault, secrétaire générale, agisse à titre de secrétaire de comité de sélection;

QUE deux comités de sélection soient formés, soit un comité distinct par projet;



No de résolution
ou annotation

35^E SÉANCE

QUE chaque comité soit formé de trois membres :

- deux membres du personnel du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;
- un membre externe au Centre de services scolaire;

DE verser l'identité des membres des comités comité aux dossiers du Centre de services scolaire, sous pli confidentiel, afin de respecter les dispositions règlementaires et d'assurer l'intégrité du processus d'octroi de contrat.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 12.

M. Francis Murphy
Président

Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale